

2.00 crédits

12.0 h

Q1

Enseignants	Delghust Jean-Luc (coordinateur(trice)) ;Meyers Lucille ;												
Langue d'enseignement	Anglais												
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve												
Préalables	Avoir suivi un cours correspondant au niveau A2 supérieur du 'Cadre Européen commun de référence pour les langues' (Conseil de l'Europe). Prérequis Aucun												
Thèmes abordés	Le cours s'articule sur divers thèmes et activités en rapport avec un cours technique du programme de bachelier.												
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Au terme du cours (en fin de BAC 1), l'étudiant devra avoir atteint le niveau • B1/B2 du 'Cadre Européen commun de référence pour les langues' (Conseil de l'Europe) en expression orale selon le résultat du test de placement. 1 Pour le niveau B1, l'étudiant sera en mesure de pouvoir s'exprimer de façon simple sur des sujets généraux. Pour le niveau B2, l'étudiant sera en mesure de faire une présentation sur un sujet lié à un cours technique du programme de bachelier. • B2 (avancé) en compréhension à la lecture. 2 L'étudiant sera en mesure de lire des textes scientifiques en anglais qui servent de support à leurs cours en Bac 1 et d'autres textes de même type et de même niveau. • B2- en compréhension à l'audition. 3 L'étudiant sera en mesure de comprendre l'essentiel d'émissions de télévision sur des sujets d'ordre général ou sur des sujets relatifs au domaine d'étude. Eu égard au référentiel AA du programme « <i>Bachelier en Sciences informatiques</i> » , ce cours contribue au développement, à l'acquisition et à l'évaluation des acquis d'apprentissage suivants : AA 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6												
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Au début de l'année académique, tou-tes les étudiant-es doivent passer le test dispensatoire . Le test dispensatoire a lieu à la date définie par la faculté avant le début des cours. Les étudiant-es absent-es au test dispensatoire seront intégré-es à un groupe de cours. Les étudiant-es ayant obtenu une note de 16/20 ou plus au test de dispense garderont leur note du test de dispense comme note finale du cours. Cette note sera validée lors de la session de janvier. Ils-elles seront donc dispensé-es de suivre le cours. Les étudiant-es n'ayant pas obtenu la dispense suivront le cours régulier et présenteront les différentes parties de l'évaluation (évaluation continue + examen écrit) selon la pondération détaillée ci-dessous. L'examen écrit portera sur le contenu des unités du cours et les compétences travaillées en cours d'année. Pondération <table><thead><tr><th></th><th>Première session</th><th>Seconde (et éventuelle troisième) session</th></tr></thead><tbody><tr><td>Evaluation continue</td><td>10 %</td><td>10 % (ou 0 %*)</td></tr><tr><td> • Préparation • Présence et participation active au cours </td><td></td><td></td></tr><tr><td>Examen écrit</td><td>90 %</td><td>90 % (ou 100 % *)</td></tr></tbody></table> *La note de l'évaluation continue obtenue est conservée si elle est en faveur de l'étudiant-e.		Première session	Seconde (et éventuelle troisième) session	Evaluation continue	10 %	10 % (ou 0 %*)	• Préparation • Présence et participation active au cours			Examen écrit	90 %	90 % (ou 100 % *)
	Première session	Seconde (et éventuelle troisième) session											
Evaluation continue	10 %	10 % (ou 0 %*)											
• Préparation • Présence et participation active au cours													
Examen écrit	90 %	90 % (ou 100 % *)											

Méthodes d'enseignement	Les méthodes utilisées privilégient l'apprentissage actif et interactif des étudiant-es et sont basées sur le principe de la classe inversée. Les étudiant-es sont encouragé-es à adopter une approche réflexive sur leur travail et leur progression. Une séquence type se déroule comme suit: 1. En amont de la séance de cours: préparation de la matière de l'unité au travers des diverses ressources (voir section "supports de cours") selon le planning présenté sur Moodle UCLouvain. 2. Séance de cours pendant laquelle les étudiant-es sont amené-es à appliquer ce qui a été préparé au préalable via des activités de cours collaboratives et individuelles. Une copie papier du syllabus est recommandée, mais en cas d'utilisation de la version numérique, il est demandé aux étudiant-es d'avoir la technologie nécessaire pour manipuler le syllabus et prendre des notes de manière efficace. 3. En aval de la séance de cours, il est de la responsabilité des étudiant-es de refaire des exercices en fonction de leurs besoins identifiés lors des séances de cours (feedback des enseignant-es, notes personnelles...).
Contenu	• Maîtrise du code : vocabulaire général et spécifique, grammaire, prononciation. • Compréhension autonome (lecture et audition) de documents scientifiques en lien avec le métier d'informaticien. • Maîtrise des fonctions langagières (expression orale et écrite) couramment utilisées pour l'interaction en groupe et le travail collaboratif. • Interaction et collaboration en langue anglaise.
Ressources en ligne	• Moodle UCLouvain : le cours LANGL1181 English for Computer Science Engineering 1 • Moodle UCLouvain : Gram & U • Syllabus du cours LANGL1181 English for Computer Science Engineering 1
Autres infos	Présence obligatoire au cours. Un appareil connecté (tablette/PC/smartphone) est nécessaire pour participer activement aux séances de cours.
Faculté ou entité en charge:	ILV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences informatiques	SINF1BA	2		